

## **Déclaration de SUD éducation**

Le 17 mai est la journée de lutte contre l'homophobie et la transphobie. Dans l'Éducation Nationale et dans l'Enseignement supérieur, le harcèlement scolaire se nourrit des lgbtqiphobies pour continuer de tuer. En France, 10% des élèves (soit environ 700 000 élèves) sont victimes de harcèlement. A Golbey, dans les Vosges, le 7 janvier 2023, Lucas, un collégien de 13 ans, a mis fin à ses jours. Lucas était victime de harcèlement homophobe, il subissait moqueries et insultes dans son établissement scolaire et dans son quartier. La mort de Lucas rappelle une fois de trop l'absence de moyens humains et financiers pour lutter réellement contre le harcèlement scolaire et l'homophobie.

25% de l'absentéisme concerne des élèves victimes de harcèlement. Un quart de ces victimes envisage le suicide. Il existe un lien fort entre la présence du harcèlement en milieu scolaire et le climat scolaire. Le code de l'éducation prévoit le droit à une scolarité sans harcèlement. Pourtant, dans les établissements, il n'y a aucun budget spécifique dédié à la lutte contre les lgbtqiphobies. La lutte repose donc uniquement sur la motivation des personnels, qui doivent non seulement inviter des associations, créer des supports, organiser des projets et parfois même convaincre une hiérarchie réfractaire, mais aussi chercher des fonds pour pallier les carences de l'institution. Le site du ministère propose différents outils pour lutter contre le harcèlement : mais sans moyens financiers et humains, cela reste du bricolage et de la communication. Les jeunes victimes d'homophobie et de transphobie sont 2 à 7 fois plus touché·es par le suicide que les autres jeunes.

Pour SUD éducation, il est temps que la lutte contre le harcèlement devienne une véritable priorité du ministère. A l'occasion de cette journée du 17 mai contre l'homophobie et la transphobie, SUD éducation souhaite interpeller le ministère et

rappeler la revendication du Collectif éducation contre les lgbtphobies en milieu scolaire et universitaire d'élaborer, dans la concertation, un vrai plan d'action contre les LGBTIphobies, à la hauteur des enjeux. Pour qu'il y ait un avant et un après Lucas.

Par ailleurs, nous constatons une forte mobilisation des groupes d'extrême droite qui entendent imposer leur idéologie à l'école en visant des activités de lutte contre les LGBTIphobies et en attaquant des enseignant·es sur les réseaux sociaux. Pourtant il est inacceptable que l'école fasse l'objet de pression de la part de forces réactionnaires et obscurantistes. Le Ministère de l'Éducation nationale doit assumer plus fermement sa préoccupation de lutter contre les LGBTIphobies et doit soutenir plus fortement les personnels qui mènent des projets en ce sens.

SUD éducation tient ensuite à réagir aux dernières annonces concernant la mixité sociale. La mixité sociale semble être une vitrine pour ne pas parler d'éducation prioritaire. Pourtant c'est un sujet central : notre école est profondément inégalitaire et les dernières annonces du Ministre sont très insatisfaisantes.

Le ministre semble vouloir confier la révision de la sectorisation à de nouvelles instances locales dont les compétences restent très floues plutôt que de donner de vrais moyens à l'éducation prioritaire pour garantir un service public de qualité partout et empêcher la fuite des élèves vers les collèges privés. L'annonce de l'ouverture de sections internationales dans les collèges d'éducation prioritaire est à ce titre très insuffisante dans le contexte d'austérité que connaissent les collèges d'éducation prioritaire.

Pour rendre les établissements d'éducation prioritaire plus attractifs pour les populations plus favorisées qui se tournent aujourd'hui vers l'enseignement privé, il faudrait d'abord baisser le nombre d'élèves par classe, recruter des personnels à hauteur des besoins et financer véritablement l'offre de formation.

Les choix du ministre au sujet de l'éducation prioritaire sont largement contestés par les personnels qui réclament en priorité le retour des lycées dans l'éducation prioritaire.

Le Ministre doit annoncer aujourd'hui des mesures concernant la mixité sociale et l'enseignement privé. Pour les personnels de l'Éducation nationale, il serait inacceptable que l'État fasse de nouveaux cadeaux au privé.

Enfin, nous tenons à affirmer à l'occasion de ce CSE le rejet des personnels de la réforme des

retraites que nous impose le gouvernement. C'est pourquoi SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à se mettre en grève le 6 juin. Dans l'Éducation nationale, les raisons sont nombreuses de se mobiliser. Les annonces de revalorisation salariale sont très insuffisantes en raison du gel et de la sous indexation du point d'indice et la logique du Pacte est très largement rejetée par les personnels.

De même, les annonces brutales quant au devenir de l'enseignement professionnel sont refusées par les personnels, tout comme celles de la Conférence nationale du handicap qui sonnent comme une déclaration de guerre contre les AESH.

Après un passage en force sans précédent sur le sujet des retraites, le ministère de l'Éducation nationale poursuit la même politique autoritaire avec des annonces arbitraires qui mettent au jour le mépris du ministère pour celles et ceux qui font le service public d'éducation au quotidien.